

Le président ouvre la séance à : 18h05.

Mot d'accueil :

M. LEFEBVRE remercie les membres du CA pour leur présence ce jour.

M. LEFEBVRE excuse les absences de :

- M. DELMOTTE Olivier
- Mme LABY Tiphaine
- Mme DUMAINE Sveltana
- M. CAILLY Thierry

Vérification du quorum :

Nombre de présents à 18h05 : 18

M. LEFEBVRE précise que le nombre de membres est désormais de 23 en attendant qu'une deuxième personnalité qualifiée soit nommée par la DSDEN.

Le quorum est donc maintenant à 12.

Passage de la liste d'émargement

Secrétariat :

Désignation d'un secrétaire de séance : M. LEFEBVRE rappelle que Mme DORILAS était secrétaire du dernier CA. L'alternance personnels, usagers voudrait qu'un représentant des usagers se porte volontaire.

Secrétaire de séance : Mme DUBOST

Adoption du PV du CA du 19 mars 2026 :

Nombre de votants : 18

Vote	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
-------------	------------------	-------------------	-----------------------

Lecture de l'ordre du jour :

a) FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

- Préparation de rentrée 2026
- Répartition des IMP
- Modification du règlement intérieur du Collège
- CDIsation des AED

b) ACTIONS EDUCATIVES

- Programme des sorties et voyages scolaires
- Echange Brigitte Sauzée
- Protocole des soins et des urgences
- Plan Pluriannuel d'Orientaion

c) ACTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES

- Bilan de l'association sportive et attribution de subvention
- Bilan financier définitif du séjour montagne 2026
- Convention mini-entreprise "Entreprendre c'est apprendre"
- Attribution de subvention pour la mini entreprise
- Convention d'adhésion au groupement de commande pour l'achat de denrées alimentaires
- Décision budgétaire modificative
- Bilan des fonds sociaux – année scolaire 2025-2026
- Contrôle interne comptable (CIC)

d) Questions diverses

L'ordre du jour est approuvé :

Nombre de votants : 18

Vote

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

A. FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT**1. Préparation de rentrée 2026**

Constat sur la structure 2025 / 2026 :

Présentation des prévisions d'effectifs retenues suite aux affectations de 6^{ème}, aux inscriptions hors secteur et aux affectations en 3 PM pour la rentrée 2026

Niveau	Effectif
6 ^{ème}	68
5 ^{ème}	69
4 ^{ème}	67
3 ^{ème}	56
Total	260

Ces chiffres conduisent à une fermeture d'une classe de 3^{ème} par effet de seuil (28 élèves par classe en 6^{ème}, 30 sur les niveaux du cycle 4), la quatrième classe de 6^{ème} n'

ouvrira pas, les effectifs annoncés n'étant pas atteints.

La structure pour la rentrée prochaine est donc la suivante :

Niveau	Classes
6 ^{ème}	3
5 ^{ème}	3
4 ^{ème}	3
3 ^{ème}	2
Total	11

Suite à l'entretien de seconde phase du 12 juin 2026, M. Lefebvre annonce la DHG de l'établissement retenue par les services pour la rentrée 2026.

359 heures réparties ainsi :

328.5 Heures postes et 30.5 HSA

M. Lefebvre présente la répartition de cette DHG (annexe 1).

M. Lefebvre précise que cette répartition a été validée par le conseil pédagogique du 22 juin 2026.

Mme Vaudry : Quel est le seuil pour la fermeture d'une classe ?

M. LEFEBVRE : Une classe c'est 30 élèves

Mme Vaudry : Donc on risque de perdre une classe de 4^e ?

M. Lefebvre : Possiblement.

M. Chaigne : Comment l'inspection a-t-elle pu se tromper sur les prévisions d'effectifs ?

M. Lefebvre explique que l'inspection se base sur un calcul linéaire sur 3 ans.

M. Lefebvre a signalé l'erreur mais ils ont maintenu les chiffres.

Mme Dubost souligne qu'il ne faut pas que la direction académique regarde seulement le nombre car il y a beaucoup de difficultés chez les élèves de 4^e. Ça alerte beaucoup de parents et ça a déjà été remonté en conseil de classe.

M. Lefebvre rappelle que les effectifs actuels de 21/22 élèves par classe ne sont pas la norme mais entend que les élèves sont en difficulté et ont des problèmes de comportement.

Les familles seront informées à la rentrée et le PV du CA sera sur le site internet.

Nombre de votants : 18

VOTE du CA sur la répartition de la DHG :

Vote

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

2. Répartition des IMP

M. Lefebvre explique que le collège a reçu la dotation suivante :

IMP statutaires :

- 1 IMP labo techno (pour M. Chaigne)
- 2 IMP référents numériques : Une accordée à M. Chaigne et la seconde à M. Noël

IMP Complémentaires : 1,75

M. LEFEBVRE propose la répartition suivante :

- 0.5 pour la mission de référent culturel (Mme Sourigon)
- 0.5 pour la mission de référent PIAL (Mme Louis)
- 0.5 pour la mission de référent décrochage scolaire et persévérance scolaire (Mme Guerrier)
- 0.25 pour la mission de coordinateur du dispositif PHARe (Mme Guerrier)

M. Lefebvre précise que lors de l'entretien de seconde phase, il a fait la demande d'IMP supplémentaire pour les missions suivantes :

- coordinateur EVARS
- coordinateur Parcours avenir

En cas de réponse favorable des services, les missions seront attribuées à la rentrée 2026.

Mme Desquesne souligne qu'il faut remercier ces personnes pour leur mission.

Nombre de votants : 18

VOTE de la répartition des IMP :

Vote	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
------	-----------	------------	----------------

3. Modification du règlement intérieur du Collège

M. Lefebvre informe les membres du Conseil d'administration que, suite à la modification du règlement intérieur lors du premier CA, la Direction des affaires juridiques (DAJ) a relevé plusieurs points de non-conformité.

En concertation avec Mme Guerrier et Mme Trico, le règlement intérieur a donc été révisé afin de tenir compte de ces observations. Quelques ajustements complémentaires ont également été apportés pour en actualiser le contenu et en améliorer la lisibilité.

Nombre de votants : 18

VOTE de la modification du RI :

Vote	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
-------------	------------------	-------------------	-----------------------

4. CDIisation des AED

M. Lefebvre présente la situation suivante :

Mme Perolle Naima et Mme Lamare Elyse arrivent au terme de leur 6 années de CDD sur le poste d'assistante d'éducation. Elles ont réalisé les démarches pour obtenir un CDI, à son avis favorable.

M. Lefebvre précise que ce sont 2 bons éléments et qu'il y a des difficultés à recruter sur Condé mais que ça reste le maximum qu'il accordera car le poste de surveillant reste un tremplin pour les étudiants.

B. ACTIONS EDUCATIVES

1. Programme des sorties et voyages scolaires

Mme TRICO présente le programme établi par les enseignants pour l'année scolaire à venir.

M. Moreau demande des explications sur le choix d'une visite d'entreprise à Vire.

Mme Trico répond que l'association pour la mise en place de la mini-entreprise met en relation avec des entreprises et qu'il y a une volonté de rendre les élèves mobiles, d'utiliser les transports en commun pour construire son projet professionnel, lever les appréhensions.

M. CHAIGNE souligne que c'est aussi parce que Mme LOUIS connaît bien le secteur de Vire.

Nombre de votants : 18

VOTE du CA concernant la programmation des sorties et voyages scolaires :

Vote	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
-------------	------------------	-------------------	-----------------------

2. Echange Brigitte Sauzée

M. LEFEBVRE précise que ce point n'est plus à l'ordre du jour. L'échange ne se fera finalement plus, l'élève condéenne renonçant à partir plusieurs semaines en Allemagne.

3. Protocole de soins et des urgences

M. Lefebvre présente le protocole de soins et des urgences rédigé par Mme DELAN

NOY, IDE scolaire, pour la rentrée scolaire 2026.

4. Plan Pluriannuel d'Orientation

M. Lefebvre présente le PPO du collège rédigé cette année.

M. Lefebvre précise que ce PPO a été validé par vote lors du conseil pédagogique du 21 mai 2026.

M. Lefebvre informe le report de la journée au lycée agricole avec l'AROM du 25 juin 2026 au 8 octobre 2026.

Mme DESQUESNE souhaite qu'on promeuve les parcours d'orientation sur le lycée de Condé car le lycée est en difficulté.

Mme RENAULT explique que la fermeture d'options au lycée était sous tendue avec la réforme du bac et la chute démographique.

M. Lefebvre explique le manque d'appétence de nos élèves pour la filière générale.

M. Lefebvre propose le PPO au vote des membres du CA :

Nombre de votants :18

VOTE du CA concernant le PPO :

Vote	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
-------------	------------------	-------------------	-----------------------

C. ACTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES

1. Bilan de l'association sportive et attribution de subvention

Monsieur LEFEBVRE présente le bilan de l'association sportive du collège pour l'année scolaire 2025-2026 et Mme TRICO propose d'attribuer la subvention de 1000 € prévue au budget au titre de l'exercice 2026.

Mme TRICO procède au vote.

Nombre de votants : 18

Vote	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
-------------	------------------	-------------------	-----------------------

5. Bilan financier définitif du séjour à la montagne 2026

Projection : tableau du bilan financier définitif du séjour à la montagne 2026

Un séjour à Samoëns a eu lieu du 23 au 28 mars 2026 pour les 4èmes. Le budget prévisionnel se basait sur un seul devis de bus. Un devis moins onéreux a été choisi par la suite. Par ailleurs, comme il y a eu moins de participants que prévus, le collège a payé un accompagnateur de moins et a rebasculé sa participation accompagnateur sur sa participation élèves. Enfin, il n'y a pas eu de frais annexes.

Le bilan financier définitif fait état d'un excédent de 1 941 €. Cela permettra de rembourser 41 € à chaque famille.

Mme TRICO propose d'approuver le bilan financier du séjour à la montagne 2026.

Nombre de votants : 18

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

6. Convention mini-entreprise "Entreprendre pour apprendre"

L'enseignante de la classe ULIS et l'enseignant de technologie souhaitent créer une mini-entreprise l'an prochain. L'association « Entreprendre pour apprendre » va les accompagner en leur proposant des ressources pédagogiques et des intervenants extérieurs. L'adhésion à l'association par le biais de la convention permettra également à la mini-entreprise :

- de bénéficier de son propre compte bancaire et de pouvoir vendre ses créations, acheter ses matières premières.
- assurer les personnes qui participent à la mini-entreprise

Par ailleurs, Mme Trico indique qu'il faut faire un virement entre le service ALO et OPC pour acheter la découpeuse laser des ULIS pour la micro-entreprise (3 339 €).

Nombre de votants : 18

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

7. Attribution de subvention pour la mini-entreprise

Mme TRICO propose d'attribuer la subvention de 350 € à titre exceptionnel pour aider au démarrage de la micro-entreprise.

Mme TRICO procède au vote.

Nombre de votants : 18

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

8. Convention d'adhésion au groupement de commande pour l'achat de denrées alimentaires

Pour permettre aux collèges d'atteindre les objectifs Egalim, le conseil département

al souhaite mettre en place une stratégie d'achat pour mutualiser les achats de denrées de qualité, durables et locales. Il va recruter un coordonnateur qui rédigera et analysera les offres puis mettra à jour les mercuriales sur Webgerest. Les principaux bénéfices attendus sont :

- Augmentation de l'attractivité des marchés (plus gros volumes)
- Réduction du temps passé par les équipes achats
- Diminution des prix d'achats
- Encadrement de la révision des prix

Les frais de publication seront portés à la charge du Département, tout comme les frais de fonctionnement du groupement.

La date de démarrage envisagée pour les premiers marchés est septembre 2027 pour la viande et l'épicerie (les autres familles seront échelonnées dans le temps pour bénéficier du retour d'expérience sur les premiers marchés), sous réserve du respect par tous d'une adhésion en juin. Le groupement de commandes lancera les marchés de manière progressive afin d'étaler la charge de travail et de profiter du retour d'expérience sur les premières procédures lancées. L'épicerie a été sélectionnée en premier car il s'agit d'une filière à enjeu de massification qui permettra de sécuriser les tarifs pour les adhérents et de viser une meilleure performance économique sur cette filière. En parallèle, la viande est une filière à enjeu local pour laquelle une stratégie achats sera mise en œuvre pour ouvrir la Commande Publique aux fournisseurs locaux et favoriser les circuits-courts. Il est ensuite prévu que les surgelés (filière enjeu de massification) et les BOF (filière enjeu local) soient lancés ensemble dans la prochaine procédure. Les fruits et légumes seront traités en dernier car il s'agit d'une filière qui nécessitera plus de temps pour la préparation du marché.

Mme TRICO procède au vote.

Nombre de votants : 18

Vote	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
-------------	------------------	-------------------	-----------------------

9. Décision budgétaire modificative

Au 31/12/2025, les fonds de roulement de l'établissement s'élevaient à 148 984,02 €. Lors

de l'élaboration du budget 2026, 15 231,60 € ont été prélevés pour le remplacement de l'alarme du collège. Lors du CA du 19/03/25, les prélèvements sur fonds de roulement suivants ont déjà été votés et autorisés : remplacement de la carte électronique du lave-vaisselle (2 933,03 €) et achat de 15 microscopes (5 166 €).

Madame TRICO propose les nouveaux prélèvements sur fonds de roulement suivants :

- Achat de mobilier (chaises, tabourets, tables) pour que chaque classe soit équipée pour accueillir 30 élèves puisque nous aurons 2 classes de 3èmes à 30 à la rentrée suite à la fermeture d'1 classe : 6 605,81 €
- Remplacement de l'audiomètre à l'infirmerie : 790,80 €
- Subvention micro-entreprise : 350,00 €
- Réparation du matériel de cuisson et du lave-batterie : la réparation de nombreuses pannes depuis le début de l'année a quasiment consommé tous les crédits ouverts. Le nouveau devis pour la maintenance du four et du lave-vaisselle, la réparation du Vario et celle du capot de la sauteuse et la nouvelle panne du lave-batterie s'élève à 4 767,02 €.
- Surplus de facture lié au changement de plus d'extincteurs que prévus au budget (changement d'additif suite à de nouvelles normes : ce sont des tubes au lieu de poches dans les extincteurs) : 2 239,68 €

Mme TRICO procède au vote.

Nombre de votants : 18

Vote

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

10. Bilan des fonds sociaux – année scolaire 2025-2026

Projection : bilan des Fonds Sociaux 2025-2026 (annexe 2)

Mme TRICO présente le tableau retraçant les dépenses liées aux crédits de Fonds Sociaux durant l'année scolaire 2025-2026. Au 1er septembre 2025, le reliquat des crédits s'élevait à 571,88€. Une maigre dotation académique (1 086 € au lieu de 3 104 € en 2024) est venue compléter ce reliquat. A la demande de M. Lefebvre, une dotation complémentaire a été fournie en décembre par le rectorat (2 000 €). Le total des dépenses réalisées lors de l'année scolaire 2025-2026 s'élève à 2 031,74 €.

Les dépenses ont permis d'aider les familles à hauteur de 1 461,74 € pour le paiement de la restauration et 570 € pour d'autres participations financières (séjour montagne, séjour Allemagne).

Les aides qui ont été attribuées lors de cette année scolaire ont permis d'aider 10 élèves (7 élèves ont reçu 1 seule aide et 3 en ont reçu au moins 2).

Sur ces 10 élèves, 4 étaient boursiers nationaux et départementaux et 6 étaient non boursiers. Cette année, le fonds social a aidé beaucoup de nouvelles familles qui n'avaient jamais demandé d'aide du fonds social. Actuellement, le collège a encore une liste de créances non réglées assez longue comparée aux années précédentes et les familles ne souhaitent pas solliciter le fonds social. Mme Trico considère que les procédures de contentieux, de plus en plus fréquentes, sont un échec de communication. Elle regrette que le collège n'ait plus d'assistant social présent au collège depuis 2 ans.

11. Contrôle interne comptable (CIC)

Le contrôle interne comptable a pour objectif d'améliorer est de fiabiliser les différents processus de gestion dont le collège a la responsabilité.

L'évaluation et la cartographie des risques ont été actualisées également le 7 mai 2026 car c'est un élément de pilotage. Mme TRICO présente les cartographies du collège : l'outil se présente sous la forme d'un fichier Excel, organisé en 8 onglets (1 pour l'identification de l'EPLÉ) et 7 autres répartis par domaine d'activités touchant à la vie de l'établissement). Les risques y sont recensés par impact (conséquence des risques au niveau financier, juridique, humain, organisationnel ...) et par occurrence (probabilité de survenance). Il sera joint au prochain compte financier. Un comité de gouvernance, réunissant le chef d'établissement, la secrétaire générale, l'agent comptable et la fondée de pouvoir a été mis en place dès septembre 2025. Ce comité s'est réuni à nouveau en juin 2026 afin de pouvoir formaliser le plan d'actions prioritaires suivant :

- poursuivre la formalisation des procédures et contrôles (2026-2027) et le partage des fiches de procédure sur la plateforme collaborative, notamment concernant les marchés publics ;
- mettre en place un double contrôle des consentements à l'étude automatique des droits à bourses nationales ;
- acquérir un stylo détecteur de faux billets (action réalisée entre le bilan et la réunion du comité).

Mme TRICO propose d'approuver l'évaluation et la cartographie des risques et le plan d'actions.

Nombre de votants : 18

Vote

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

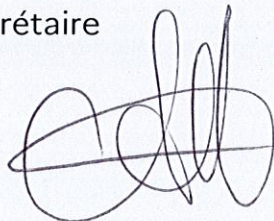
D. QUESTIONS DIVERSES

« Y aura-t-il de l'étude du soir l'an prochain ? »

Réponse de M. LEFEBVRE : Non, car c'est un coût pour le service scolaire et parce qu'on préfère redéployer ces moyens sur le temps scolaire et les élèves concernés étaient en mode garderie.

M. LEFEBVRE clôt la séance à 20H13.

Secrétaire



Président de séance

M. LEFEBVRE

